

TRANSPORT

Un projet de deuxième gare à Strasbourg



Objectif premier du projet : « désaturer » la gare historique de Strasbourg. Photo DNA/Laurent RÉA

Une réflexion complète est engagée par la région Grand Est et la SNCF pour réaménager le site ferroviaire de Strasbourg en séparant les activités et en augmentant la capacité de la gare actuelle qui accueille 60 000 voyageurs par jour.

Un besoin croissant en transport de proximité. Une ambition REME (Réseau express métropolitain européen) qui n'arrive pas à être réalisée par la SNCF. Un nombre de voies à quai aujourd'hui limité, compte tenu du nombre de rames à recevoir. Des quais qui ne sont quasiment pas dédiés à des destinations ou à des origines précises. Un accès routier compliqué par le boulevard Wilson. N'en jetez plus...

Quelles alternatives ? La région Grand Est et la SNCF placent sur un réaménagement du site ferroviaire de

Strasbourg. Premier objectif : « désaturer » la gare historique et l'exploitation actuelle. Avec la délocalisation de toutes les activités de maintenance, de logistique et d'entretien pour limiter au maximum les mouvements techniques.

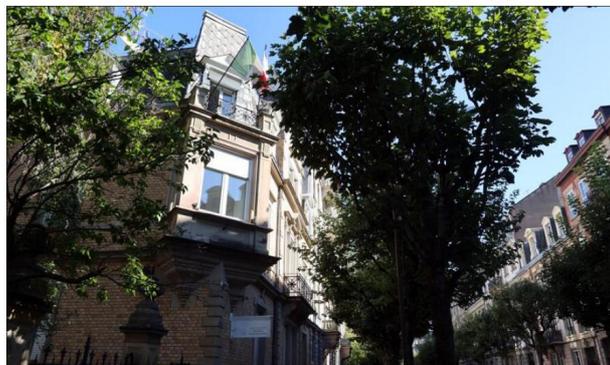
Deuxième exigence : augmenter le nombre de voies à quai et affecter les voies pour clarifier et simplifier la gestion.

Troisième contrainte : repenser et faciliter l'accès à la gare centrale. Vice-président de la région Grand Est en charge des transports et des mobilités durables, Thibaud Philipps annonce que des études approfondies seront lancées pour créer une seconde gare pour donner de l'air à la gare historique de Strasbourg. Qui bénéficiera du projet « Gare 360 » qui prévoit la fin du dépôt-muni pour voitures de la place de la Gare au bénéfice des vélos et la construction d'un parking en silo de 800 places à l'arrière de la gare.

Prestigieux organisme international d'enseignement et de promotion de la langue allemande à travers le monde, le Goethe Institut connaît des difficultés financières et se restructure. Le bureau de Strasbourg va fermer.

L'annonce a été faite jeudi à Berlin par le secrétaire général de l'organisme, Johannes Ebert. Le Goethe Institut doit économiser « à moyen terme » 24 M€ (millions d'euros) par an sur un budget actuel de 239 M€. L'organisme va supprimer de 110 à 130 postes sur un total d'environ 3 000 salariés dans le monde. Sur les 158 sites dont dispose le Goethe Institut dans le monde, neuf vont fermer. Parmi eux le « bureau de liaison » (Verbindungsbüro) de Strasbourg. « Ce bureau n'était pas un centre de formation proprement dit. On n'y dispensait pas de cours d'allemand mais on y renseignait et orientait les personnes intéressées par la langue et la culture allemande », indique le service de communication du Goethe Institut.

Le bureau de Strasbourg est en fait une succursale de l'institut de Nancy. Outre Strasbourg, en France, les instituts de Lille et Bordeaux disparaîtront également. Ailleurs dans le monde, les fermetures concerneront Curitiba au Brésil, Gènes, Trieste et Turin en Italie, Osaka au Japon, Rotterdam aux Pays-Bas



Le Goethe Institut est abrité dans les locaux de l'Institut culturel italien, rue Schweighaeuser à Strasbourg. Photo DNA/Laurent RÉA

et Washington aux États-Unis. En Allemagne, plusieurs sites devraient quitter leurs locaux actuels pour des structures plus petites, moins coûteuses en loyer et en énergie. À Munich en Bavière, l'association pourrait fermer son siège historique et déménager dans des locaux qu'elle possède déjà à Berlin. La date précise d'entrée en vigueur de toutes ces mesures n'a pas été communiquée.

Nouveau coup dur pour les défenseurs du bilinguisme

Le secrétaire général du Goethe Institut, Johannes Ebert, in-

dique que des départs en prétraitement et le non-remplacement des départs naturels (démission, retraite) limiteront le nombre de licenciements secs. Pour compenser la fermeture des sites, le Goethe Institut prévoit un renforcement de l'offre de formation numérique. Malgré ce contexte morose, le Goethe Institut prévoit quand même l'ouverture de quelques nouveaux sites, « notamment en Pologne, en Moldavie, au Texas et dans le Pacifique sud ».

Cet organisme, dont le nom fait référence au célèbre poète allemand du XIX^e siècle Johann Goethe, a été créé dans les années 1920 pour promouvoir et

enseigner la culture et la langue allemande à travers le monde. Il est présent dans près d'une centaine de pays. En France, l'institut est présent dans une vingtaine de villes.

En Alsace, la fermeture du bureau strasbourgeois risque d'être vécue comme un nouveau coup dur par les défenseurs du bilinguisme surtout au moment où la filière scolaire franco-allemande peine à recruter des enseignants. Par le passé, bon nombre d'instituteurs et professeurs ont pu bénéficier de stages et de formations conseillés ou délivrés directement par le Goethe Institut.

Julien STEINHAUSER

SANTÉ

Réunion d'information sur la fibromyalgie

La prochaine conférence/réunion d'information sur la fibromyalgie organisée par l'Association des fibromyalgiques d'Alsace a lieu samedi 7 octobre à Mulhouse.

En plus d'une présentation de la sophrologie par Nathalie Destefanis, un point sera fait sur la fibromyalgie et ses dernières actualités. Ce syndrome, qui concerne 2,4 % de la population, est caractérisé par des douleurs musculaires et/ou tendineuses, de la fatigue chronique et des troubles du sommeil. Un dérèglement de la transmission de la douleur, due probablement à un déséquilibre

de neurotransmetteurs, entraîne une sensibilité musculaire anormale. Des thérapies adaptées, le reconditionnement musculaire par une activité physique adaptée, une prise en charge pluridisciplinaire rendent possible la gestion de la fibromyalgie au quotidien.

Samedi 7 octobre à 14 h 30 au Centre de réadaptation (Camus) à Mulhouse (entrée 7 boulevard des Nations, parking). Entrée libre, inscription souhaitée. Contact : fibroalsace.org Email : fibroalsace@gmail.com Tél. 03 89 48 57 22.

CONFÉRENCE

« Déconstruire le négationnisme » à Strasbourg

Le Centre européen du résistant déporté (CERD), site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, organise le mardi 3 octobre à 18 h au Fec (Foyer de l'étudiant catholique), 17 place Saint-Étienne à Strasbourg, la conférence « Déconstruire le négationnisme : définitions, méthodes, réponses », donnée par Stéphanie Courrouble-Share, historienne et chercheuse associée à l'Institut for the study of global antisemitism and policy de New York, et Romain Blandre, professeur relais du CERD-Struthof.

L'objectif est de mieux appréhender le phénomène du négationnisme et de découvrir les moyens efficaces de le combattre, en examinant l'évolution de ce phénomène, ses rhétoriques, ses arguments et ses techniques de diffusion moderne, ainsi que les dangers associés à la radicalisation.

L'exemple concret du camp de concentration de Natzweiler-Struthof servira à montrer comment ces idées négationnistes peuvent être réfutées. Inscription obligatoire avant le 2 octobre sur www.struthof.fr ou <https://my.weezevent.com/conference-deconstruire-le-negationnisme-definition-methode-responses>

Ventes et adjudications



COMMUNE DE MOTHERN

Adjudication de la chasse communale Avis Public

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu dans les conditions fixées par l'article 19 du cahier des charges type 2024-2023.

Lot n°1
Superficie : 323ha 92a 60ca dont 4ha 61a 11ca de bois (Terres agricoles)
Mise à prix : 4 570 €

Lot n°2
Superficie : 235ha 63a 50ca dont 129ha 92a 80ca de bois (Forêt)
Mise à prix : 5 500 €

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la mairie par mail à mairie@mothern.fr

ou directement en mairie aux horaires d'ouverture (de lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 18h).

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature décrit à l'article 16 du cahier des charges type (CCT) pour le jeudi 19 octobre 2023 à 18h00 au plus tard (délai de réception en mairie : accusé de réception, réception de remise en main propre, ...).

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10 et 17 du CCT, ont été agréés par le Conseil Municipal après avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Le Maire
Isabelle SCHMALTZ

370526400

Enquête publique

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et l'Appui territorial Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Secrétariat de la CDAC Communiqué Aménagement commercial

La commission départementale d'aménagement commercial réunie le 25 septembre 2023 a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale sollicitée par la SAS SIEHR en vue de la régularisation de 3177 m² de la surface de vente et extension de 917 m² de celle-ci, du magasin à l'enseigne SIEHR, situé 37 avenue du Rhin à STRASBOURG, portant ainsi sa surface de vente totale à 4 034 m².

La préfète,
Pour la Préfète et par délégation
la Secrétaire Générale Adjointe
Myriam LEHEILLEIX

370490700

Vie des Sociétés

Créances salariales

SARL TOM ETOILE

AVIS AUX SALAIRES de l'entreprise SARL TOM ETOILE domiciliée : Centre Commercial 3 place Dauphine 67000 STRASBOURG

Le Mandataire Judiciaire de l'entreprise susvisée informe les salariés que l'ensemble des relevés des créances salariales est déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.

La présente publicité fait courir au salarié, dont la créance ne figure pas en tout ou en partie sur un relevé, le délai de 2 mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes, ceci à peine de forclusion.

MJ AIR, prise en la personne de Maître Gérard CLAUD Mandataire Judiciaire

370446400

Tribunaux

TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE MOLSHEIM

Avis aux fins de publication

Il a été inscrit le 26/09/2023 Au registre des associations du Tribunal de proximité de MOLSHEIM N°AMALIA : A2023MOL000059 L'association : Foot entre amis Avant son siège : chez le président en exercice Monsieur BERT Nicolas - 29 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM Les statuts ont été adoptés le : 01/09/2023 L'association a pour objet : Regrouper des amis pour jouer au foot en salle La direction se compose de : Président(e) : Monsieur BERT Nicolas Vice-Présidente) : Madame FELDER Céline Trésorier(ère) : Monsieur BOTTOS Alexis Secrétaire : Madame FELDER Jade

MOLSHEIM, le 26/09/2023 LEVEAUX ANNE

368662200